



VILLE DE BRAY SUR SEINE
PLACE DU GENERAL DE GAULLE
77480 BRAY SUR SEINE



CONSEIL MUNICIPAL INFORMEL du 30 décembre 2012

Le trente janvier deux mille douze, le Conseil Municipal s'est réuni de façon informelle à la Mairie de BRAY SUR SEINE.

Ordre du jour : **Motion au sujet de la mise à Grand Gabarit de la Seine de
MONTEREAU à NOGENT-SUR-SEINE**

L'an deux mille douze, le 30 janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal, s'est réuni en séance informelle à la Mairie de BRAY-SUR-SEINE, sous la présidence de M. SATIAT Maire.

Etaient présents : M. SAUNIER, Mme GABORIT, M. MUGOT, M. ERNEST, Mme SAUDRY, Mme JACSONT, M. CARRASCO, M. LAMBERT, M. SASSINE, Mme RIOTTE, M. RICHARD

Absents excusés : Mme MANESSIER, Mme MARECHAL, M. LEROY, M. CORMEROIS

Absents : M. CHERET, Mme DURAND

MOTION

Le conseil municipal demande instamment que dans le cadre de la mise à grand gabarit de la Seine il soit :

- Fait le re-scindement de la boucle de la Seine entre le barrage de la Grand'Bosse et le port de Bray prévue déjà depuis près de 30 ans.
- conservé l'activité du port de BRAY qui est équipé d'une plate forme à colis lourds
- renouvelé la concession avec Port Autonome de Paris (concession cinquantenaire qui se termine en 2018)
- prévu des travaux d'agrandissement en aval du pont le long des anciens silos et de l'ancienne sucrerie (route des camions prévue dans PLU)

Cette décision sera validée en séance du conseil municipal le 20 février 2012

En Mairie, le 31 janvier 2012
Le Maire,

Dominique SATIAT